

STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS DE RETZ

Le Pays de Retz est un territoire aux multiples visages. Il est bordé par un littoral très touristique et attractif, une frange septentrionale dynamique aux portes des agglomérations nantaise et nazairienne et une frange méridionale plus industrielle. Cette mosaïque se retrouve néanmoins autour d'éléments identitaires forts : un élan socioéconomique important, des savoir-faire artisanaux et industriels différenciants ainsi qu'un patrimoine naturel et culturel commun de grande qualité.

Les territoires composant le Pays de Retz ont fait le choix de travailler toujours plus de concert. Le Pays de Retz est devenu Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) en 2016 (outil créé par la loi MAPTAM¹) affichant une volonté de coopération plus forte entre EPCI² situés en dehors des métropoles. Au 1^{er} janvier 2017, il a été aussi administrativement recomposé, passant de 6 à 4 EPCI et accueil, depuis le 1^{er} janvier 2016, 3 des 6 communes nouvelles du département (Chaumes-en-Retz, Villeneuve-en-Retz, Machecoul-St-Même).

Suite à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Retz (2014), les intercommunalités membres ont décidé de poursuivre les travaux engagés en se dotant d'une étude commune de stratégie de développement économique mettant en lumière les leviers dont devront s'emparer les élus et services dans les prochaines années. Cette étude, partagée avec les acteurs du territoire, a permis de nourrir les réflexions conduisant à l'adoption d'un plan d'actions économiques à l'occasion du conseil syndical du PETR du Pays de Retz en mars 2016.

Cette synthèse propose de revenir sur les grands enjeux issus du diagnostic partagé des composantes économiques du Pays de Retz.

Chiffres clés

68 798 actifs en 2013 dans le Pays de Retz

64 emplois pour 100 actifs en 2013

1 actif sur 2 habite et travaille dans le Pays de Retz

44 115 emplois dans le Pays de Retz en 2013, dont 57 % d'emploi salarié privé

+ 1,02 % par an depuis 2008

8 931 établissements en 2015

+ 5,5 % de nombre d'établissements depuis 2010

75 % des emplois du Pays de Retz sont occupés par ses habitants

¹ Loi du 27 janvier 2014, Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dite loi MAPTAM

² EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

UN EMPLOI EN CROISSANCE

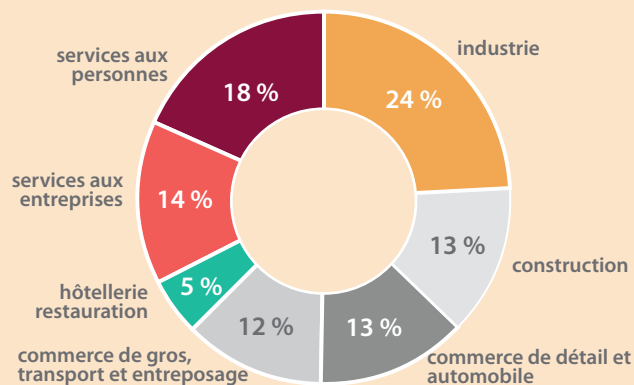
44 115 emplois
dans le Pays de Retz en 2013

+ 1,02 % par an depuis 2008

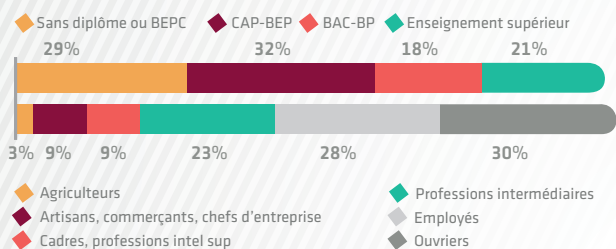
24 924
emplois salariés privés en 2015

+ 0,4 % par an depuis 2010

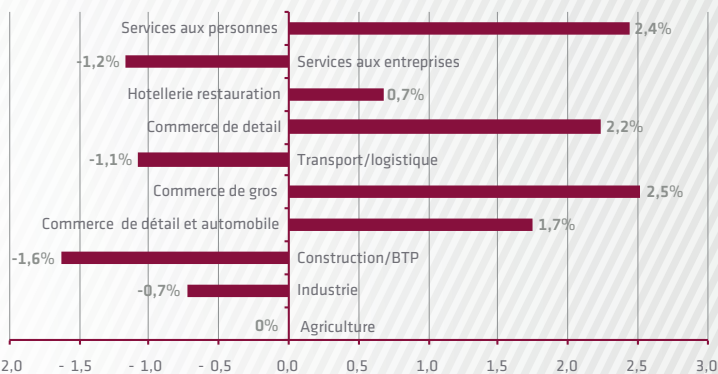
4 EMPLOIS SALARIÉS SUR 10 DANS LE BTP OU L'INDUSTRIE



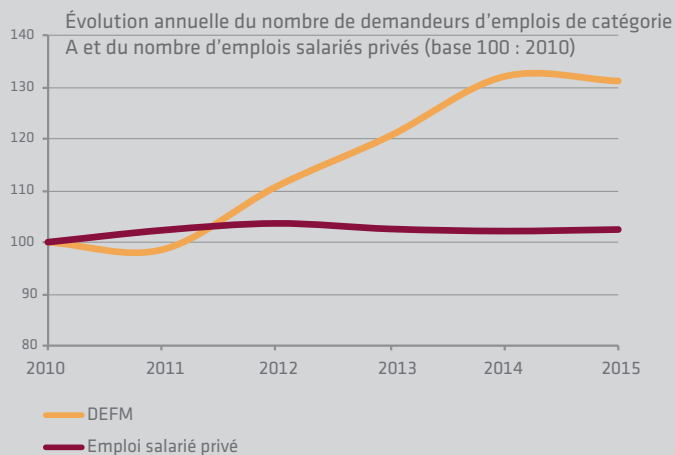
UN EMPLOI FORTEMENT OUVRIER



UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI PORTÉE PAR LES ACTIVITÉS DE SERVICES PRÉSENTIELS



UNE DEMANDE D'EMPLOI FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE



DES MOUVEMENTS PENDULAIRES IMPORTANTES VERS NANTES ET ST-NAZAIRE

1 actif sur 3 du Pays de Retz
travaille à Nantes Métropole

4 cadres sur 10 travaillent à
Nantes Métropole

131 établissements extérieurs sont venus
s'installer dans le Pays de Retz en 2014

1 087 établissements créés en 2015
12 établissements créés pour **100** existants

28 établissements de plus de 100 salariés
Armor – Areva – Bel m – Les 3 moulins – groupe
Pilote – Halgand...

DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES SPÉCIFIQUES



UN TISSU D'ÉTABLISSEMENTS MARQUE PAR UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE DES ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES

8 931 établissements en 2015

+ 5,5 %/an depuis 2010

+ 1 224 établissements dans les activités présentesielles
depuis 2010

+ 875 établissements dans les activités productives
depuis 2010

UNE MUTATION DES SECTEURS STRATÉGIQUES À ACCOMPAGNER

Le territoire du Pays de Retz connaît aujourd'hui un **renouvellement** profond de son économie. Longtemps marqué par l'activité industrielle et artisanale, le tissu économique est davantage porté par les **activités présentes** (services aux personnes, commerce de détail...). Cette transformation s'explique par un effet conjugué de plusieurs facteurs :

- La désindustrialisation observée sur toute la France depuis les années 80, puis la crise de 2009 ont tout d'abord fragilisé l'emploi industriel
- La dynamique périurbaine forte à proximité des agglomérations nantaise et nazairienne attire de nouveaux ménages, et notamment les tranches d'âges plus jeunes et plus âgées, avec de nouveaux besoins mais aussi de nouveaux moyens
- L'économie de proximité et l'entreprenariat local avec un essor marqué des entreprises individuelles marquent une nouvelle étape dans le développement économique du Pays de Retz

Aujourd'hui, le renouvellement de l'économie doit s'accompagner d'une attention particulière sur le marché du travail et l'offre de formation pour tenir compte de la saisonnalité d'un pan important des activités, et du niveau de formation peu diversifié des habitants.

UNE ÉCONOMIE MARQUÉE PAR DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES EN PLEIN RENOUVELLEMENT

Les filières productives stratégiques s'ouvrent à de nouveaux marchés et misent davantage sur l'économie de proximité :

- **L'agroalimentaire.** Bénéficiant d'une agriculture diversifiée et reconnue (maraichage, lait, conchyliculture, vin...) et de la présence de grandes entreprises emblématiques de transformation (Biscuiterie St-Michel, Laiterie de St-Père, Fromagerie Beillevaire...), cette filière se transforme et doit répondre à deux défis principaux : **l'émergence des circuits-courts** (label « Produit en Pays de Retz ») et le **déficit d'image** des métiers de l'agroalimentaire, que ce soit dans la production pour les reprises d'exploitations ou dans la transformation pour tous les niveaux de qualification.
- **La construction.** D'abord développée autour de son **tissu industriel spécialisé** aux savoir-faire uniques et des entreprises de grande taille (Novoferm, Bel'M, Maugin...), elle a profité de la proximité des agglomérations nantaise et nazairienne ainsi que de l'attractivité du littoral pour constituer un **maillage artisanal** fort. Grâce à des **compétences polyvalentes**, les entreprises artisanales et industrielles de la construction s'ouvrent sur de **nouveaux marchés** et créent des liens avec d'autres filières traditionnelles ou émergentes du territoire (nautisme, énergies renouvelables...).
- **Les secteurs industriels multi-filières.** Ces secteurs recoupent des réalités bien différentes. Souvent composés de quelques entreprises dans d'autres territoires, pas moins de 3 200 emplois composent ces secteurs dans le Pays de Retz (13 % de l'emploi salarié privé). Le territoire bénéficie de savoir-faire historiques qui ont connu des trajectoires variées : la **diversification** des débouchés et des marchés liés à des savoir-faire transversaux (industrie métallique, fabricants de machines...), le **retour au marché local** pour des industries liées à la consommation locale ou touristique (feronnerie, faïencerie...), la **spécialisation** de certains grands donneurs d'ordre locaux (Pilote, Manufacture Française du Cycle, Armor...), **l'ouverture vers des filières émergentes et/ou très spécifiques** (nautisme, énergie, EMR³, matériaux composites...).

DES FILIÈRES PRÉSENTIELLES EN PLEINE CROISSANCE

Le Pays de Retz bénéficie d'un territoire attractif d'un point de vue résidentiel et touristique. Cette dynamique lui permet de développer de nouveaux services au bénéfice de ses populations.

- **La santé.** Le Pays de Retz dispose d'une vraie spécificité autour de **l'hébergement pour les personnes âgées ou handicapées**. Ce secteur très structuré est un véritable terrain d'expérimentation pour les **partenariats publics-privés**. Ce contexte favorable pourrait d'ailleurs servir de base au développement de nouvelles activités (recherche, formation, industrie...), en s'appuyant notamment sur l'essor de la « **silver economy** » (économie au service des personnes âgées) avec la participation active de nombreux acteurs locaux au Gérotopôle départemental.

³ EMR : Energies Maritimes Renouvelables

- **Le tourisme.** L'**identité touristique** du Pays de Retz est complexe puisqu'elle est forgée par trois systèmes touristiques dont les liens sont à renforcer. Ainsi cohabitent le tourisme littoral, avec une offre d'hébergement et de loisirs très structurée autour de Pornic et de St-Brevin-les-Pins ; le tourisme plus urbain lié à la proximité de l'agglomération nantaise ; le tourisme rural, encore peu développé, qui s'appuie pour l'instant sur le tourisme d'affaire en lien avec le tissu industriel, et le tourisme de nature encore à développer. La filière du Pays de Retz est donc essentiellement portée par l'**offre littorale** : 90 % des résidences secondaires, 83 % des chambres d'hôtels et 93 % des emplacements de campings se situent sur la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo -Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire. Les $\frac{3}{4}$ des emplois liés au tourisme sont d'ailleurs situés sur Pornic Agglo -Pays de Retz. Plusieurs **opportunités** s'offrent au territoire pour tenir compte de ses multiples attraits : patrimoine historique, agricole et paysager, proximité de grands axes touristiques (Loire à Vélo, Puy du Fou, Voyage à Nantes...).

UN MARCHÉ DE L'EMPLOI MARQUÉ PAR LA SAISONNALITÉ ET UNE OFFRE DE FORMATION LIMITÉE FACE À DE NOUVEAUX BESOINS

Le nombre total d'emplois du Pays de Retz a connu une croissance notable depuis 2008 par rapport aux moyennes départementales, même si la crise a entamé la croissance de l'emploi salarié. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A a connu un essor rapide (+ 5,6 % par an en moyenne depuis 2010). La crise économique globale n'ayant pas épargné le territoire, les populations déjà fragilisées -seniors et jeunes- ont été davantage concernés par le chômage. Les demandeurs d'emplois du Pays de Retz se caractérisent principalement par leurs faibles qualifications et un manque de mobilité géographique, notamment dans les territoires les plus méridionaux.

Malgré cela, le marché du travail reste plutôt dynamique avec des offres nombreuses et des intentions d'embauche à la hausse, liées aux filières spécifiques énoncées précédemment, mais très marquées par la saisonnalité. Les principaux métiers en tension où les employeurs expriment des difficultés à recruter sont d'ailleurs des métiers liés aux filières traditionnelles et émergentes du territoire : agroalimentaire (maraîchers...), tourisme (cuisiniers, aides de cuisine...), santé (techniciens médicaux...).

Du fait du passé industriel et artisanal et de l'essor des activités présentielle, seulement 20 % des actifs habitant le Pays de Retz disposent d'un diplôme issu de l'enseignement supérieur. Même si les évolutions récentes confirment une convergence avec les moyennes départementales, se traduisant par une hausse notable du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, une part encore importante de la population du Pays de Retz dispose d'un diplôme d'un niveau équivalent au BEP ou CAP.

L'offre de formation initiale locale ne propose pas de niveau supérieur au Bac et se concentre principalement sur le service aux personnes. L'offre de formation continue cible quant à elle l'accompagnement des publics faiblement qualifiés et l'insertion des publics éloignés de l'emploi. Pour répondre aux besoins de qualification et de formation des salariés ou des jeunes, la population doit donc se tourner vers l'offre nantaise ou nazairienne.

LES MÉTIERS EN TENSION LIÉS AUX FILIÈRES STRATÉGIQUES

Ouvrier de l'assainissement et du traitement des déchets (25) – Boulangers, pâtisseries (34) – Maraîchers, horticulteurs (409) – Coiffeurs (26) – Conducteurs courte distance (55) – Assistante maternelle (29) – Conducteur routier (30) – Techniciens médicaux (23) – Soudeurs (20) – Aides de cuisine (153) – Vendeurs en équipement du foyer (19) – Cuisiniers (114)

(nombre de postes à pourvoir) – Source : Pôle Emploi, enquête BMO

DES LIENS TERRITORIAUX QUI SE RENFORCENT

Le territoire du Pays de Retz est un territoire attractif tant du point de vue résidentiel qu'économique. Cela impacte ses liens directs avec les territoires extérieurs, notamment les agglomérations nantaise et nazairienne, mais aussi les dynamiques à l'œuvre entre les intercommunalités du territoire.

DES MOUVEMENTS PENDULAIRES INTERNES QUI SE DÉVELOPPENT

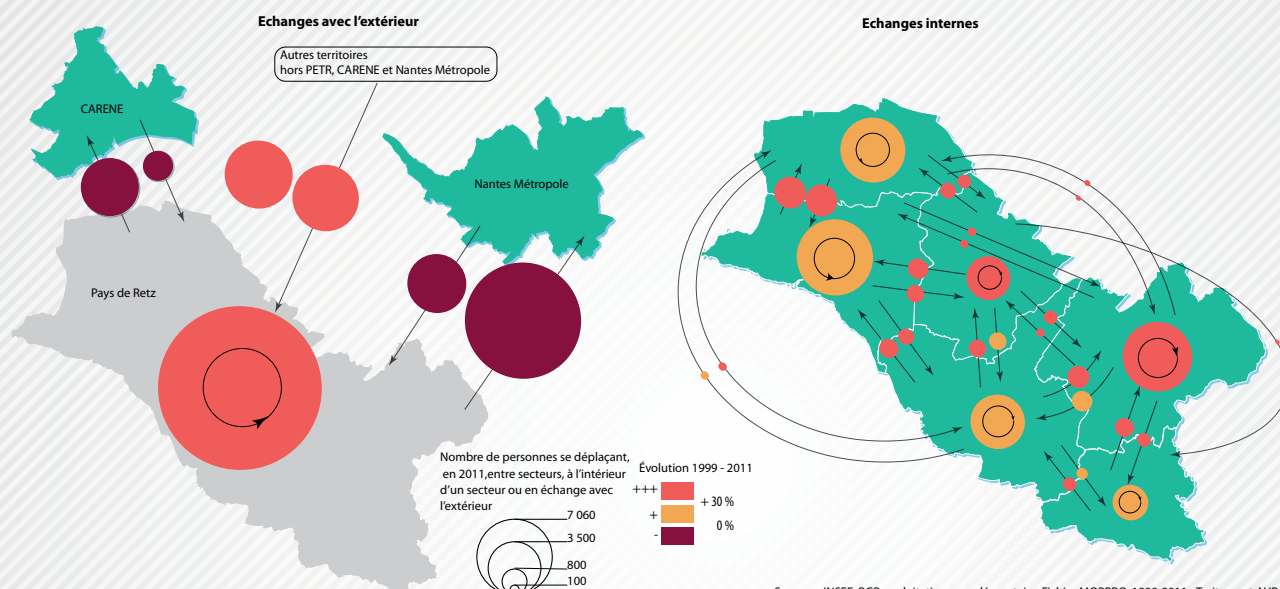
Deux pôles d'emplois communaux structurent le Pays de Retz : l'un sur la commune de Pornic, l'autre sur celle de Machecoul (encore à consolider). Les emplois du Pays de Retz sont globalement occupés par des actifs locaux (75 %). Les actifs du Pays de Retz travaillent pour moitié en dehors du territoire et ces dynamiques internes ont tendance à être confortées par les évolutions récentes. Cependant, si Nantes Métropole et la CARENE restent des destinations privilégiées, leur poids dans les échanges tend à s'affaiblir.

UNE ATTRACTIVITÉ POUR LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES À CONFORTER

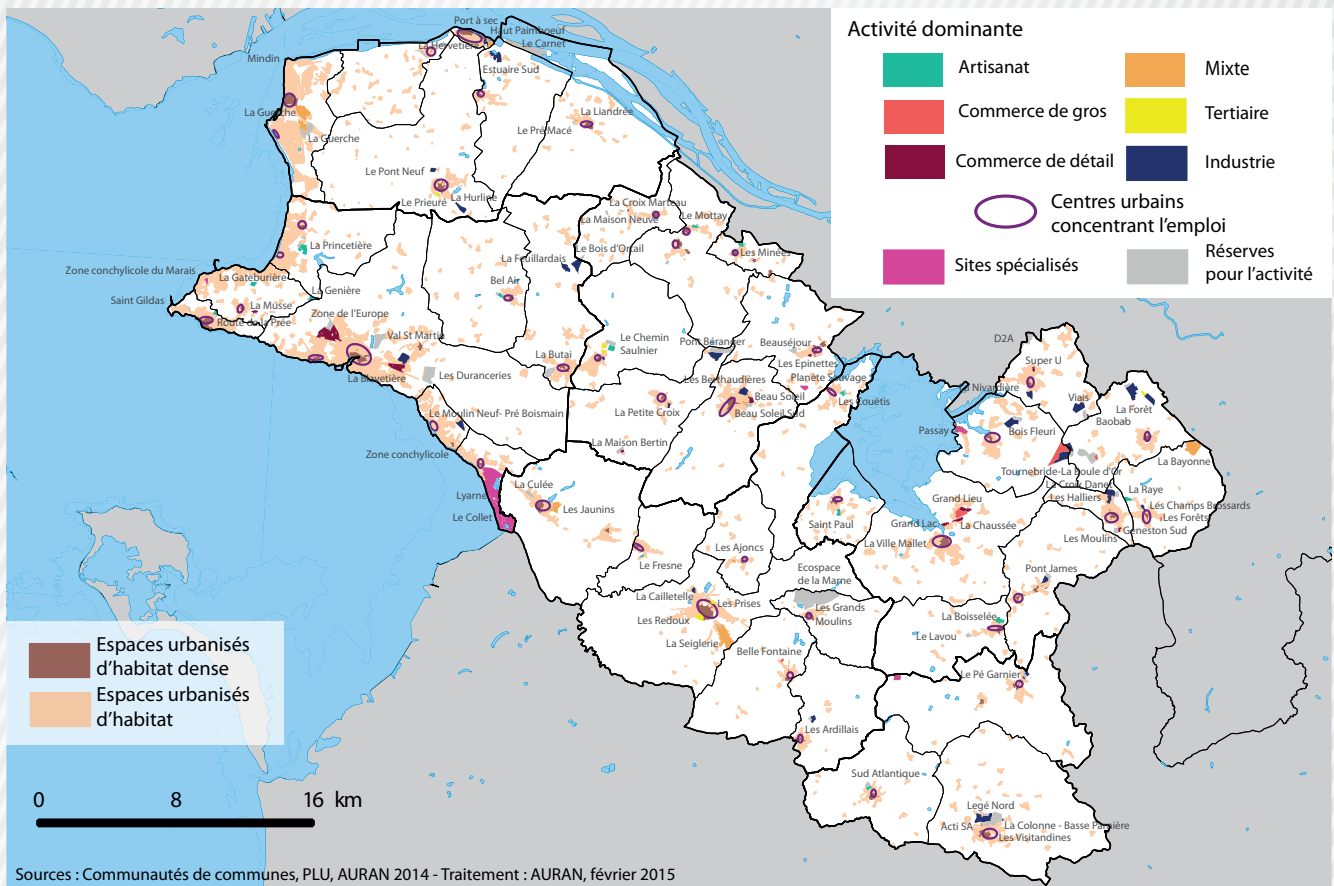
Pour les entreprises, le Pays de Retz est un territoire **attractif** et globalement plus visible qu'il y a quelques années. Il accueille ainsi plus d'établissements qu'il n'en émet (131 établissements accueillis en 2014 contre 99 établissements qui sont partis du territoire). Il attire essentiellement des entreprises liées à ses **filières spécifiques** (construction, santé, tourisme), notamment en lien avec les activités **présentielles**. Les établissements sortant sont davantage liés aux **fonctions métropolitaines stratégiques** : activités de gestion, programmation informatique...

Plusieurs dynamiques sont cependant à l'œuvre au sein de ce territoire. La communauté d'agglomération de Pornic-Pays de Retz agit telle une « porte d'entrée » attirant des établissements éloignés et en redistribuant localement. La CC de Grand Lieu bénéficie du desserrement économique de l'agglomération nantaise. La CC Sud-Estuaire attire des établissements du reste du Pays de Retz mais est déficitaire dans ses échanges avec les territoires extérieurs. Enfin, la CC Sud Retz Atlantique montre un profil plutôt équilibré dans ses échanges.

Échange domicile travail dans le Pays de Retz et évolution 1999-2011



Les sites d'activités du Pays de Retz



UNE OFFRE FONCIÈRE DIVERSIFIÉE

1 510 hectares en Zone d'Activité Économique

- 24 % en zones d'équilibre
- 31 % en zones de proximité
- 10 % en zones commerciales
- 25 % en zones spécialisées

UNE CONCENTRATION DE L'EMPLOI DANS LES ZAE ET LES CENTRE-BOURGS

- 36 % des emplois en zone d'activité
- 21 % en centre-bourgs (zonage Ua – habitat dense)
- 20 % en zones d'habitat pavillonnaire (zonage Ub – habitat mixte)
- 23 % dans le diffus

UNE QUALITÉ DES ZONES A AFFIRMER

- 34 % des zones accessibles hors voiture
- 50 % des zones connectées au très haut débit
- 8 % des zones disposant d'un club d'entreprises

DES RÉSERVES DE FONCIER ENCORE IMPORTANTES

720 hectares de réserves, dont 40 % dans les zones interterritoriales stratégiques (hors compétence des EPCI)

1/4 dans les zones d'équilibre

DES ZONES PRINCIPALEMENT CONSACRÉES A L'ACCUEIL DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

65 zones d'équilibres ou de proximité

- 27 % industrie
- 35 % artisanat
- 32 % mixte
- 3 % logistique
- 3 % tertiaire



Activités majoritairement présentes en centre-bourg : Hôtellerie-restauration, artisanat commercial, services aux personnes



Activités majoritairement présentes en ZAE : Commerce de gros, construction, industrie, transport et logistique

Activités majoritairement présentes en-dehors de l'offre traditionnelle : Agriculture

UNE STRATÉGIE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES À CONSOLIDER

Avec près de 1 500 hectares urbanisés consacrés à l'activité et de 720 hectares de projets en 2014, les EPCI du Pays de Retz ont développé dans les dernières années une offre foncière importante variée pour l'accueil des entreprises, en réponse à la forte présence locale des activités industrielles et artisanales. Le Pays de Retz bénéficie aujourd'hui de 65 zones d'activités servant de **lieux d'expérimentation** à plusieurs égards : en termes d'énergies renouvelables (éolien, méthanisation...), de mutualisation (mobilité, sécurité...) ou encore de dialogue public-privé (conseil de zones...). Plus du tiers des espaces en réserve se situent au sein de zones interterritoriales stratégiques, dont la maîtrise d'ouvrage est départementale / CCI / GPM, renforçant ainsi les systèmes de coopération.

UNE OFFRE FONCIÈRE ORGANISÉE ET DIVERSIFIÉE...

Les intercommunalités du Pays de Retz ont toutes pris la compétence de gestion des zones économiques au 1^{er} janvier 2017, en accord avec la loi NOTRE⁴. Jusque-là, elles avaient développé des systèmes de gouvernance et des stratégies d'accueil variés en termes de coûts et de services. La mise en place d'un dialogue à l'échelle du PETR a permis de capitaliser sur les bonnes pratiques de chacun.

L'élaboration du SCoT a permis aux intercommunalités de s'accorder sur **une hiérarchisation des zones d'activités** sur laquelle s'appuyer pour flécher les efforts en termes d'aménagement et de services : les zones d'équilibres (12), vitrines économiques du territoire, et les zones de proximité (53), espaces

dédiés aux activités artisanales.

...A RENFORCER EN CENTRE-BOURG

40 % des emplois du Pays de Retz se situent en **tissu urbain mixte**. Celui-ci a vocation à accueillir toutes les activités qui ne nuisent pas à la fonction résidentielle. Cependant, certaines activités peu nuisantes ont une localisation préférentielle encouragée par la **politique foncière** des intercommunalités. Les emplois liés au commerce de détail se situent par exemple pour plus de la moitié dans les zones commerciales **au détriment de la dynamique en centres-bourgs** (17 % des emplois). Les emplois liés à l'artisanat de la construction sont quant à eux concentrés dans des zones d'activités de proximité (51 %) mais très peu au sein du tissu urbain mixte (19 %).

Les emplois des **services aux entreprises** ne présentent aucune localisation préférentielle. Un tiers sont localisés en zone d'activités, 19 % dans les centres-bourgs, 20 % dans le tissu urbain mixte. Enfin, un dernier quart se retrouve dans les espaces diffus. Cette absence de polarisation témoigne pour le moment d'une offre diffuse alors même que plusieurs opportunités se développent dans les centralités (gare de Ste Pazanne...).

⁴ Loi Notre : Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

DÉFINITIONS

Établissements : Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise

Création d'établissement : Mise en œuvre de nouveaux moyens de production

Taux de création d'établissement : Rapport du nombre des créations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1^{er} janvier de cette même année

Filière économique : Ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini

Demandeur d'emploi de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Sphère productive : activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère

Sphère présentielle : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes

SOURCES

Auran, EPCI, Enquête Sites d'activités, 2015

INSEE, RGP 2013

INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » et « Transferts d'établissements », 2015

Pôle Emploi, Données Marché du Travail et Enquête BMO

URSSAF, ACOSS 2015

CONCLUSION & ENJEUX

Afin de développer l'emploi sur tout le Pays de Retz en s'appuyant sur les filières stratégiques et en attirant de nouvelles entreprises, cinq leviers majeurs au service de la dynamique économique ont été identifiés permettant de bâtir un plan d'actions commun :

- **Diffuser les bonnes pratiques.** L'un des premiers leviers est de renforcer les collaborations et la connaissance entre les intercommunalités du Pays de Retz afin de s'appuyer sur les expériences de chacun.
 - > *Action emblématique de court terme : Mutualiser à l'échelle du Pays de Retz des outils de suivi du tissu économique.*
- **Mettre en réseau les entreprises du Pays de Retz.** Permettre aux entreprises de se rencontrer et de développer des actions communes est un élément important pour dynamiser le tissu économique local. De nombreux clubs d'entreprises existent déjà sur le territoire. Il s'agit de les rendre visibles et de les renforcer afin de mailler au mieux le territoire.
 - > *Action emblématique de court terme : Créer un calendrier mutualisé des événements économiques à l'échelle du Pays de Retz et mettre en cohérence les actions/dates choisies.*
- **Travailler ensemble pour renforcer l'attractivité économique du territoire.** La collaboration de chacun doit favoriser l'amélioration des conditions d'accueil et de développement des entreprises tout en favorisant l'innovation. Il s'agit notamment de renforcer les échanges entre entreprises et collectivités pour accompagner au mieux les entreprises dans leur développement.
 - > *Action emblématique de court terme : Organiser le relais politique sur les besoins en Très Haut Débit et en montée en débit au niveau départemental et sur les difficultés de l'accueil d'apprentis pour les entreprises.*
- **Valoriser le territoire, les savoir-faire et les produits locaux.** Le Pays de Retz dispose de nombreuses entreprises innovantes mais aussi de compétences encore peu visibles. Il s'agit donc de valoriser ces atouts pour dynamiser les liens entre entreprises, l'accès à l'emploi et le développement des entreprises existantes.
 - > *Action emblématique de court terme : Organiser des rencontres entre entreprises et chefs d'établissements.*
- **Faire connaître le Pays de Retz.** Le marketing territorial est un axe important pour attirer de nouvelles compétences et de nouveaux publics sur le territoire. Fort de ses atouts économiques, démographiques et environnementaux, le Pays de Retz peut s'appuyer sur de nouveaux outils pour développer son image.
 - > *Action emblématique de court terme : Créer un club d'entreprises ou une fédération des clubs d'entreprises à l'échelle du Pays de Retz (cf soirée interclubs en mars 2016 organisée par « Pays de Retz Entrepreneurs »).*

Le plan d'actions a été validé en comité syndical du Pays de Retz le 15 mars 2016. Il fait partie des premières actions mises en œuvre collectivement suite à la mise en place du PETR du Pays de Retz.

Auran (2016), Stratégie de développement économique du Pays de Retz, septembre

Auran, PETR du Pays de Retz (2016), Plan d'actions économique du PETR, juin

CCI (2016), Zoom Commerce, juin

Auran (2017), De 23 à 17 EPCI en Loire-Atlantique : nouvelles gouvernances & ingénieries

Dossier piloté par Julie Beaufrère (Chef de projet) avec l'appui de l'équipe de l'Auran

Pour aller
plus loin